

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <i>24/07/2020</i>	Dossier complet le : <i>01/09/2020</i>	N° d'enregistrement : <i>2020-0408</i>

1. Intitulé du projet

Projet de construction de 60 logements sociaux et trois villas
Commune de Case de Pilote - Route de Grand Fond

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ANTILLES GUYANE ETUDES DEVELOPPEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne

DIOMANDE GUEFFE

habilitée à représenter la personne morale

Architecte du Maître d'Ouvrage

RCS / SIRET

8	3	7	9	4	7	8	9	4	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 47° a Travaux de construction donnant lieu à une autorisation de permis de construire	- Défrichement soumis à autorisation d'une superficie de plus de 5000m ² et de moins de 25 hectares (ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Défrichement, fouilles et terrassement
- Construction de 60 logements sociaux et trois villas.
- Parkings
- Espaces verts et airs de jeux aménagés

4.2 Objectifs du projet

- Répondre aux besoins de logements et notamment les besoins en logements sociaux.
- Rendre compatible la problématique du logement et celle de préservation des espaces verts naturels. Et à cet effet, le défrichage sera limité aux emprises des bâtiments et des parkings. La végétation existante hors emprise des travaux sera conservée.
- Concevoir une architecture bioclimatique respectueuse de l'environnement.
- Exploitation maximale des ressources en énergies renouvelables par la couverture de l'ensemble des besoins énergétiques avec le photovoltaïque et la biomasse en injectant le surplus dans le réseau public.
- Economies dans la consommation énergétique des bâtiments par une isolation thermique intégrée et une ventilation naturelle traversante.
- Récupération des eaux pluviales de toiture pour l'alimentation des w.c. et des lave-linges
- Récupération des eaux de ruissellement pour l'arrosage des espaces verts en saisons sèches.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Exécution des défrichements
- Implantation des plate-formes sous l'emprise des bâtiments, parking et voiries.
- Réalisation des travaux
- Plantation d'arbres et aménagements d'espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Entretien des espaces verts aménagés.
- Maintenance des bâtiments et des équipements de production d'énergie et d'eaux chaudes solaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de l'examen au cas par cas.

Demande d'autorisation de défrichement, demandes d'autorisation d'urbanisme (PA/PD/PC) et déclaration ou demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie totale des parcelles	- 11 446 m ²
- Emprise au sol des bâtiments	- 3 140 m ²
- Voiries, parkings et espaces verts aménagés	- 3 240 m ²
- Surface totale défrichée	- 11 446 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse du projet :
Route de Grand Fond
Les Hauts de Maniba
Commune : Case Pilote

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Parcelle OB 1752
- Long. : 61° 13' 88,05" - Lat. : 14° 65' 20,37" N
Parcelle OB 1753
- Long. : 61° 13' 90,70" - Lat. : 14° 65' 22,96" N
Parcelle OB 1754
- Long. : 61° 13' 95,48" - Lat. : 14° 65' 30,25" N
Parcelle OB 1755
- Long. : 61° 13' 86,60" - Lat. : 14° 65' 21,98" N

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional de la Martinique créé par arrêté du 24 août 1976 renouvelé successivement par décret n° 97-263 du 14 mars 1997, n° 2007-347 du 14 mars 2007 et n° 2012-1184 du 23 octobre 2012.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune couverte par un PPRN approuvé le 30 décembre 2013. Ensemble des parcelles constitutives du projet classées en zone jaune et exposées à un aléas moyen en ce qui concerne les mouvements de terrains.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- <u>Défrichage</u> : - Produits de débardage : revendus ou séchés et broyés en vue d'une incorporation dans le béton pour isolation thermique et phonique - Déchets verts : revalorisés en compostage - <u>Terrassements généraux</u> : - Décapage des terres végétales et réemploi pour les espaces verts et plantations - Déblais : 5 404,63 m3. Utilisation en remblais. Excédents évacués
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Aménagements VRD</u> : - Apport de matériaux pour remblais de voiries, parkings et tranchées : 1 329,60 m3
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour rechargement ou remblais sous voirie et parking en provenance du territoire de La Martinique (Parc naturel de La Martinique créé par arrêté du 24 août 1976 et renouvelé successivement par décrets n° 97-263 du 14 mars 1997, n°2007-347 du 14 mars 2007 et n°2012-1184 du 23 octobre 2012).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risques sismiques - Risques cycloniques - Aléa moyen - mouvements de terrain - impliquant l'application de prescriptions particulières en matière de construction de certaines parties des ouvrages du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale en raison de la non existence d'impacts notables sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à Saint Joseph

le, 30 juin 2020

Signature

A.G.E.D.
Antilles Guyane Etudes Développement
3, rue Osman Duquesnay
97212 SAINT JOSEPH
Tel. 00 33 (0) 9 50 64 39 72



DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

COMMUNE DE CASE PILOTE - GRAND FOND



PROJET DE CONSTRUCTION DE 60 APPARTEMENTS et 3 Villas

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT

Maîtrise d'ouvrage



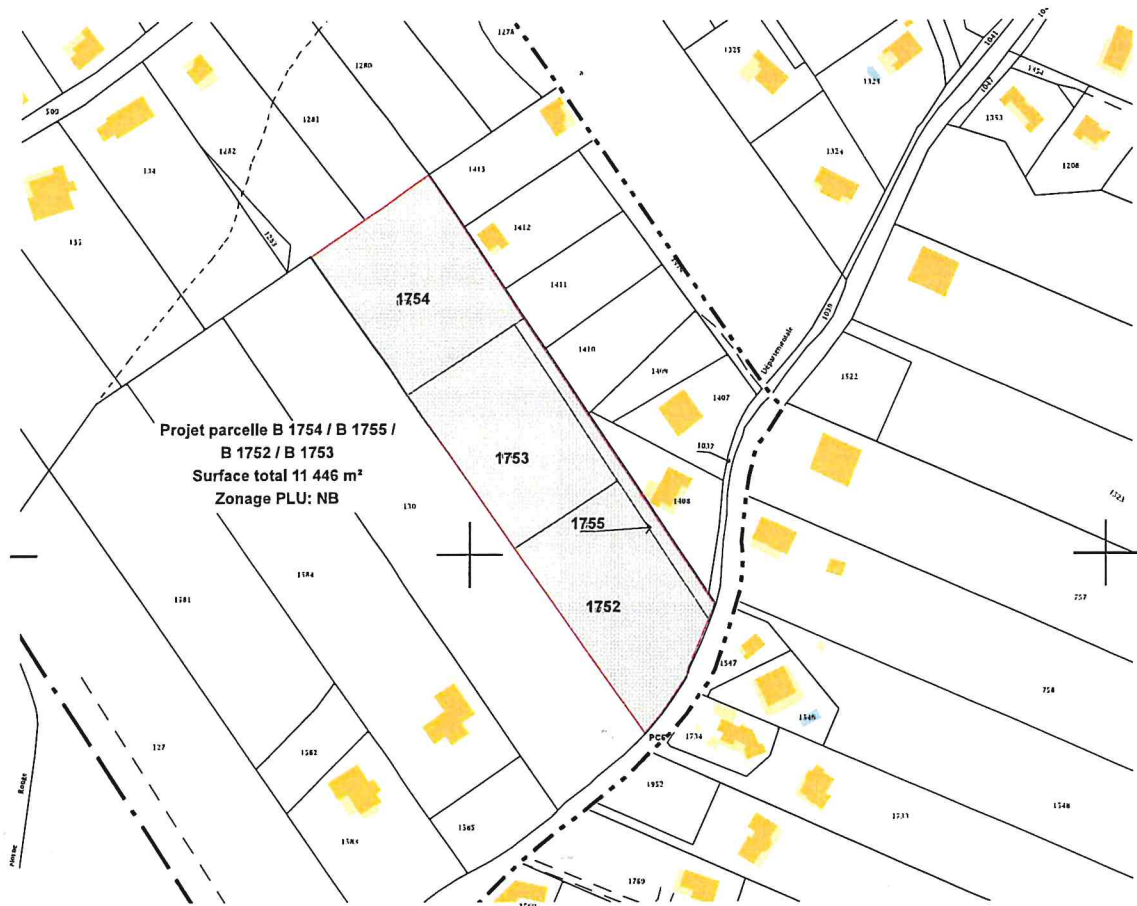
Antilles Guyanne Etudes Développement

Rue Osman Duquesnay
97212 Saint Joseph
Tel. : 04 88 00 97 64



Maîtrise d'œuvre

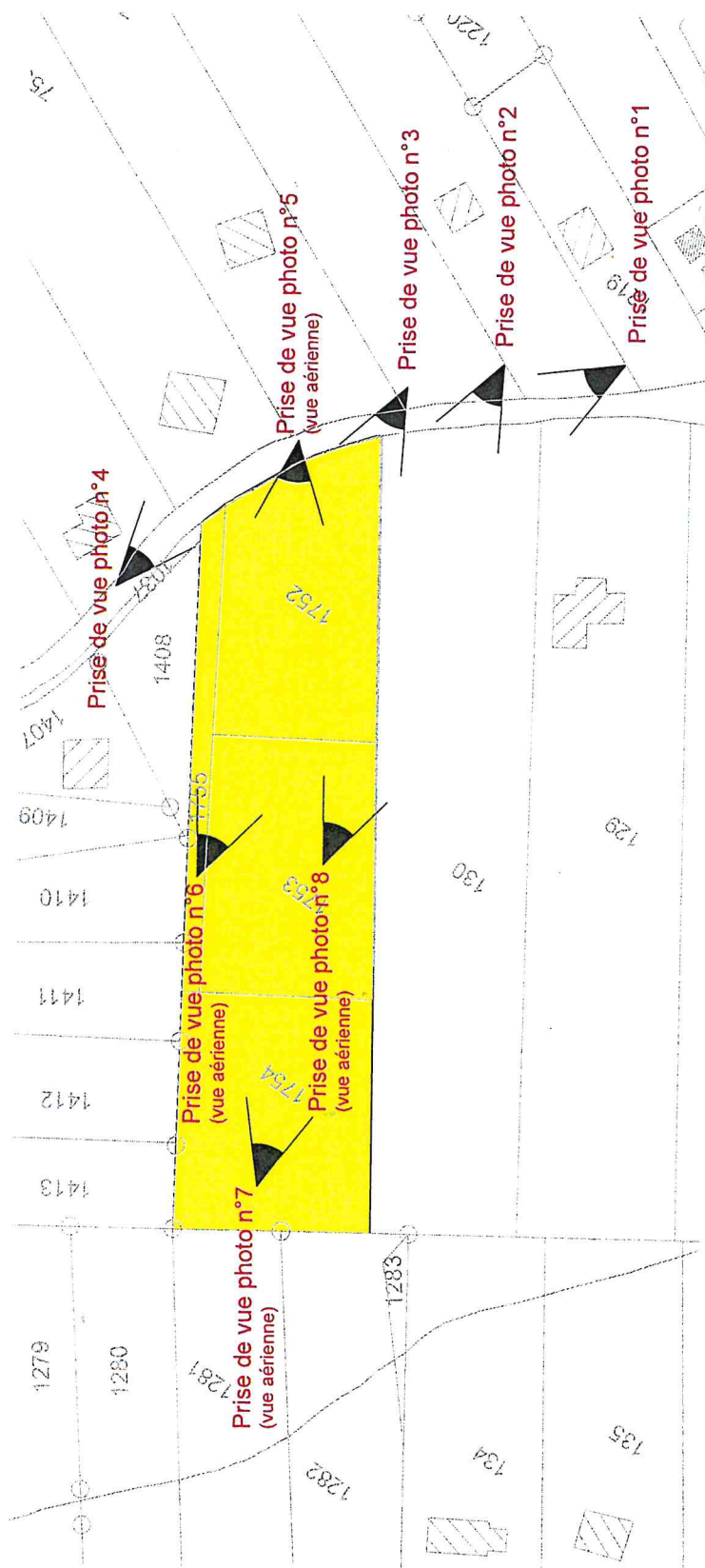


Avenue Saint John Perse
97200 Fort de France
Tel. : 06 40 22 01 12
Mail. : archidesign972@yahoo.fr



Projet parcelle B 1754 / B 1755 /
 B 1752 / B 1753
 Surface total 11 446 m²
 Zonage PLU: NB

<p>Promoteur</p>  <p>2010, rue de la Chapelle, 93000 Paris</p>	<p>Architecte</p> 	<p>Plan cadastral</p> <p>Permis de construire des logements - Case Pilote</p>
---	---	---



PLAN DES POINTS DE PRISE DE VUES



Photo n°1 - vue de loin		
Permis de Construire des Logements - CASE PILOTE		PC 8

Date : 24/01/2018



Date : 24/01/2018

Photo n°2 - Vue de près

Permis de Construire des Logements - CASE PLOTE

PC 8



A

A



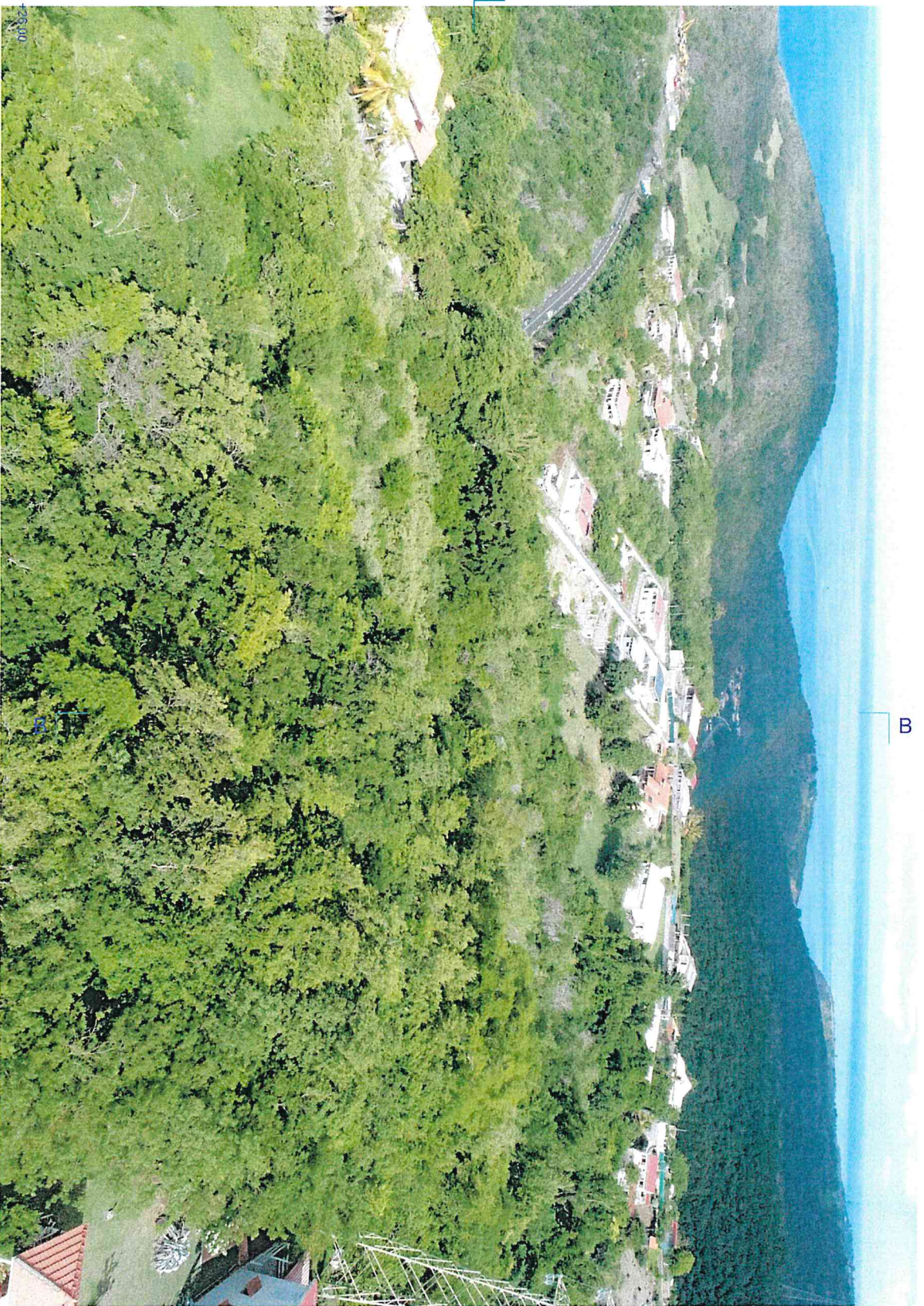
E

+0.00 = -1.26 (m)



Photo n°6 bis

Date : 24 août 2020



B

A



Photo n°8 bis



Date : 24 août 2020

±0,00 = +29,00



Photo n°4

Date : 24 août 2020

NOTICE DE PRESENTATION DU PROJET

INTRODUCTION

La présente notice a pour objet d'exposer le programme immobilier de construction de quatre bâtiments de logements sociaux et trois villas sur le territoire de la commune de Case Pilote au lieu-dit Les Hauts de Maniba.

SECTION 1 – LE PROGRAMME

La société Antilles Guyane Etudes Développement (A.G.E.D.) envisage de construire 60 logements sociaux dans la commune de Case Pilote, au quartier Les Hauts de Maniba. Le programme comprend, également, la réalisation de trois habitations individuelles.

1.1 – Le terrain

Le terrain regroupe quatre parcelles de références cadastrales B-1752, B-1753, B-1754, B-1755

- Superficie totale : 11 446 m²
- Classement au plan de prévention des risques naturels : zone jaune
- Hauteur maximale autorisée des constructions : 8,50m
- Accessibilité : terrain situé en bordure de la voie communale Route de Grand Fond
- Largeur minimale de la voie d'accès : 8 m
- Réseaux publics existants : Assainissement, eau, électricité et téléphone.

1.2 – Le projet

Le projet comprend un ensemble de logements collectifs et trois villas.

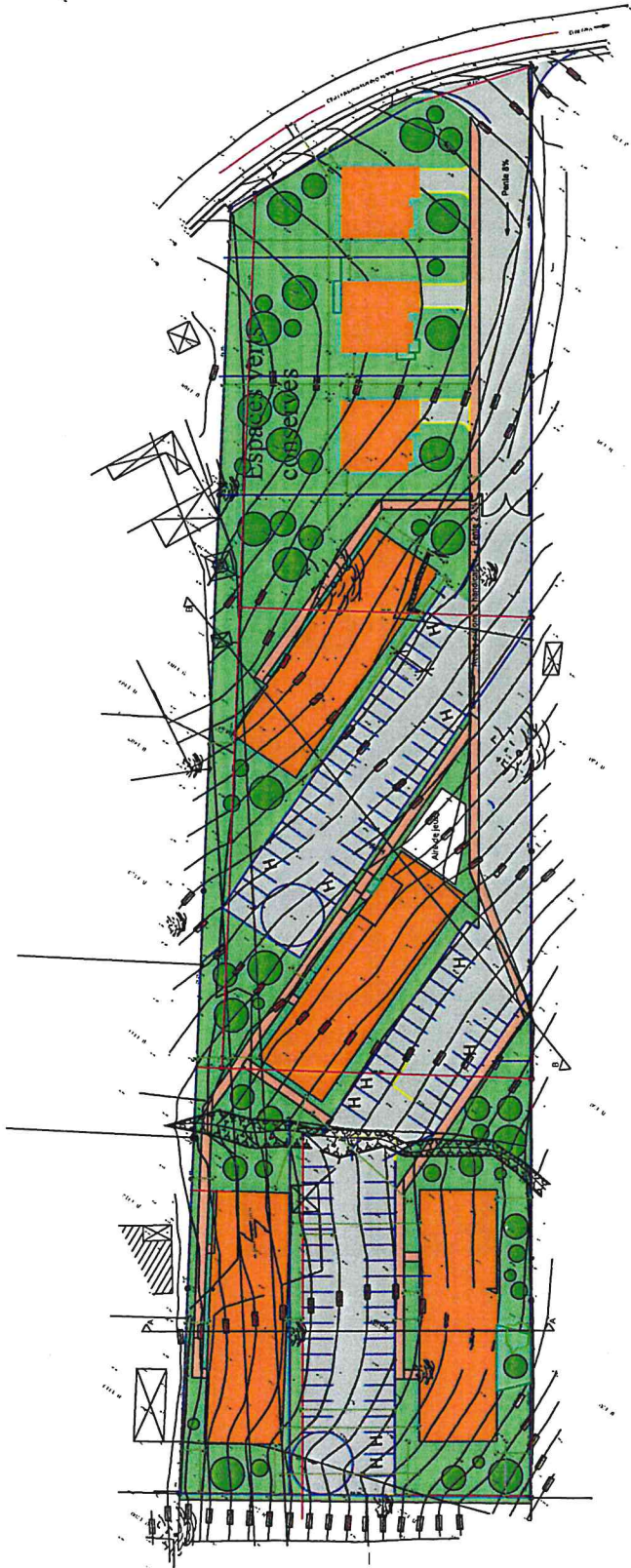
1 .2.1 - Logements collectifs



- Nombre de bâtiments : 4 bâtiments R+2
- Nombre de logements : 60 logements
- Types de logement
 - Appartements de type T2 : 24 appartements
 - Appartements de type T3 : 24 appartements
 - Appartements de type T4 : 12 appartements
- Surface totale de plancher construite : 5338,32 m²
- Nombre de places de stationnement : 90 places dont 10 places pour handicapés

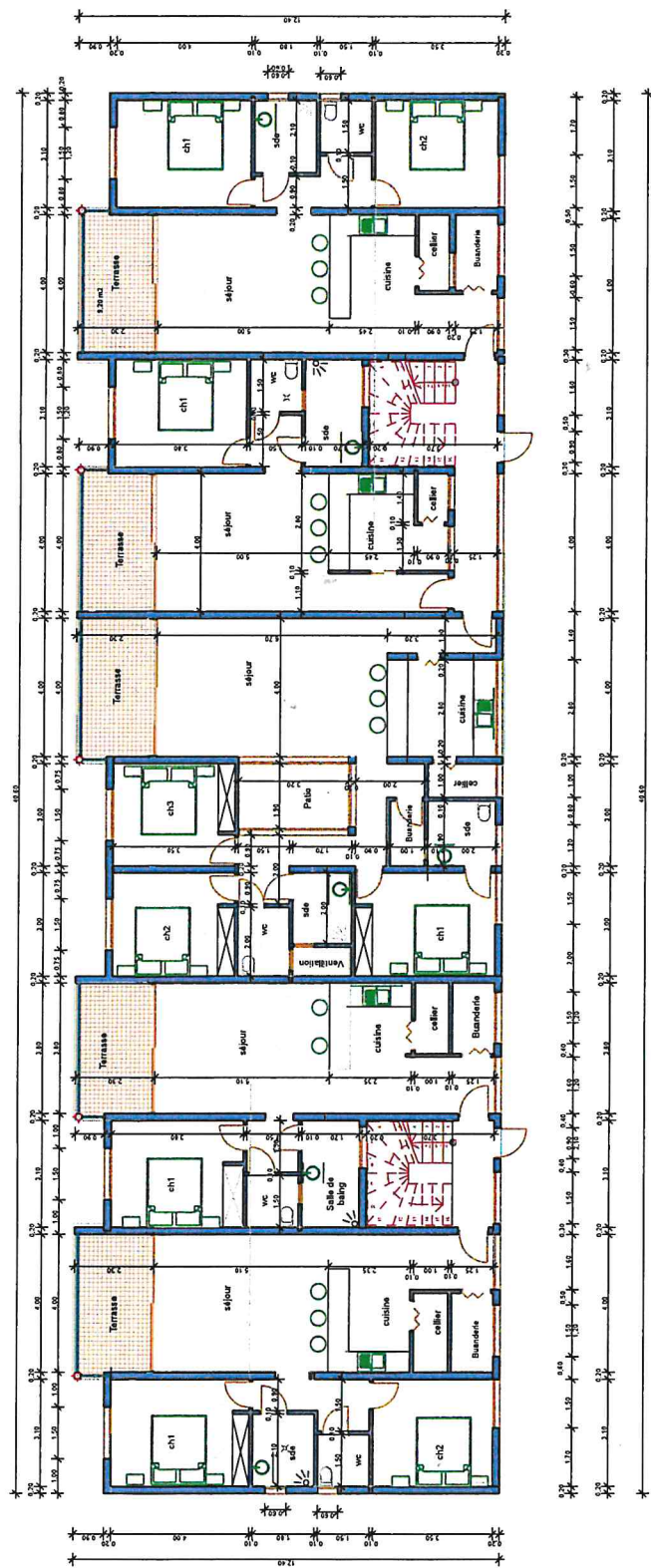
1 .2.1 - Logements individuels

- Nombre de logements : 3 villas à simple Rez-de-chaussée
- Type de logement : villas de type T4
- Surface de plancher construite : 294,99 m²
- Nombre de places de stationnement : 2 places par logements

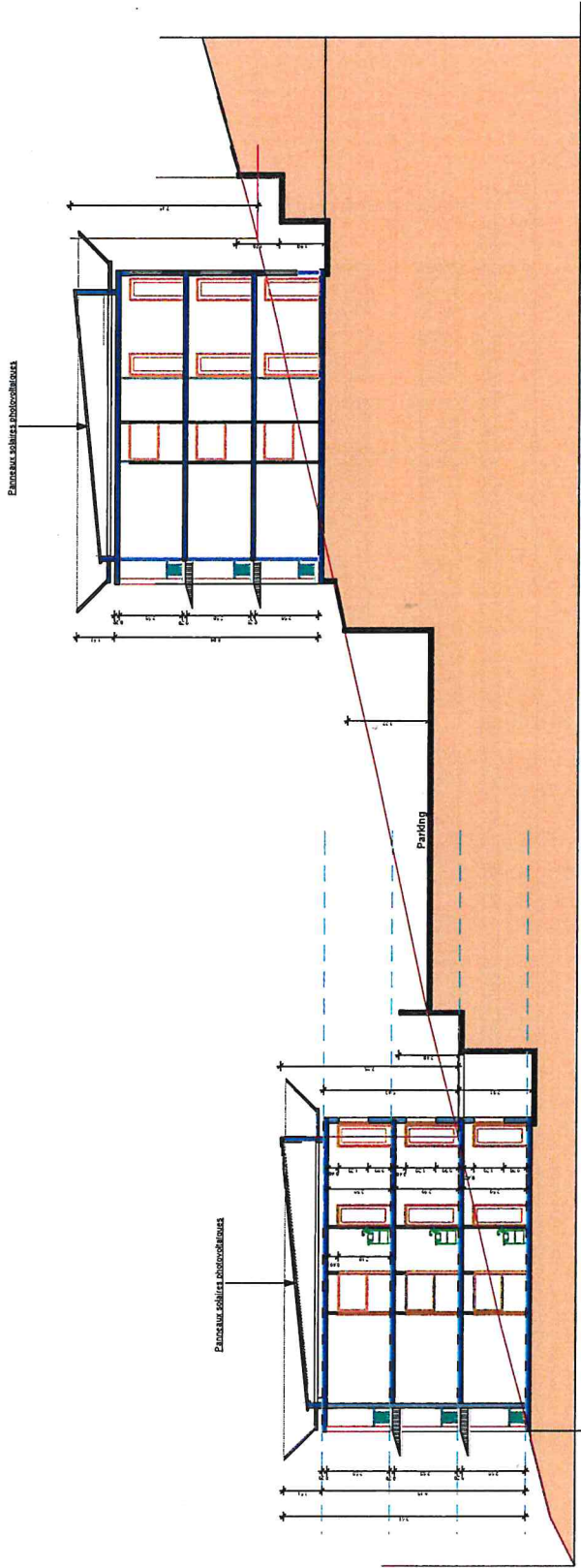
BATIMENTS DE LOGEMENTS COLLECTIFS



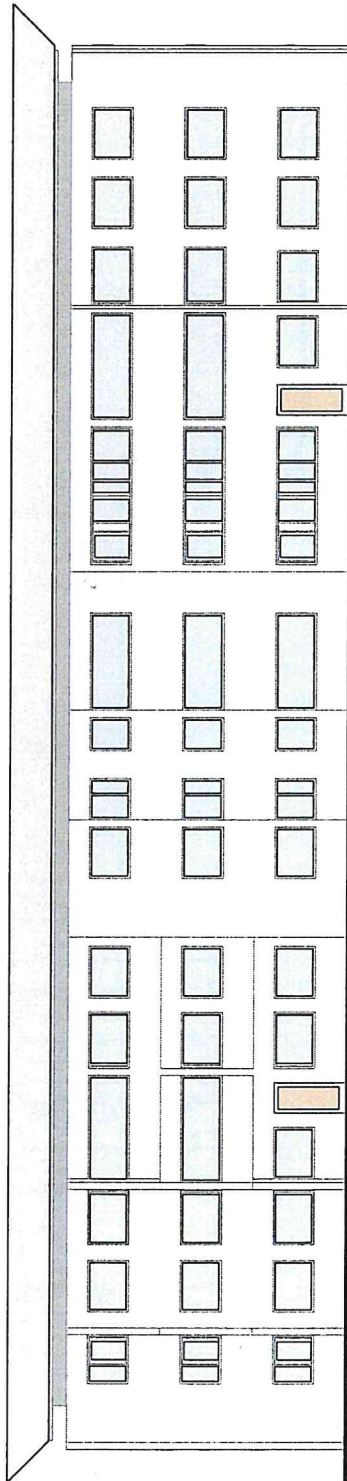
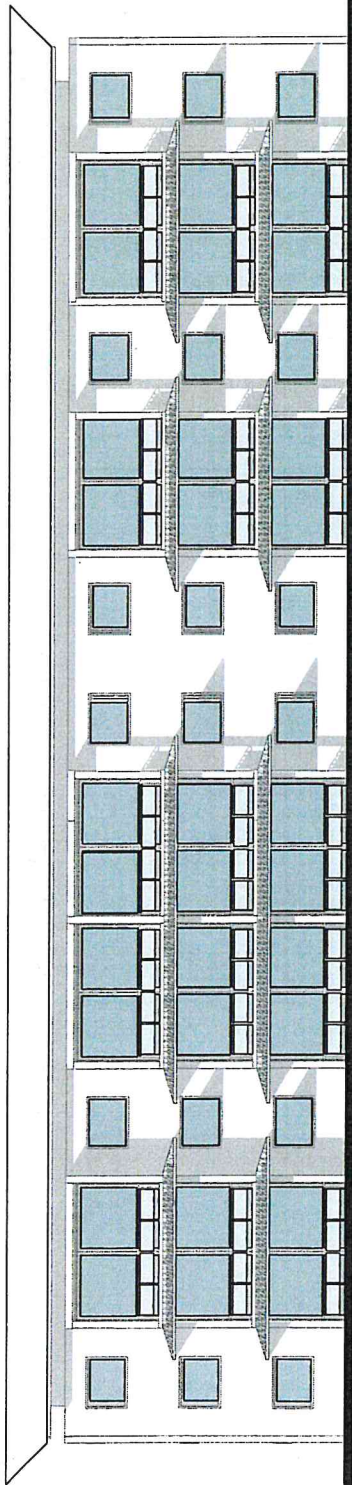
Maître d'ouvrage 	Architecte 	Plan de masse du projet Permis de Construire des Logements - CASE PILOTE	Ech: 1/500 PC 2.2
--	--	---	------------------------------------



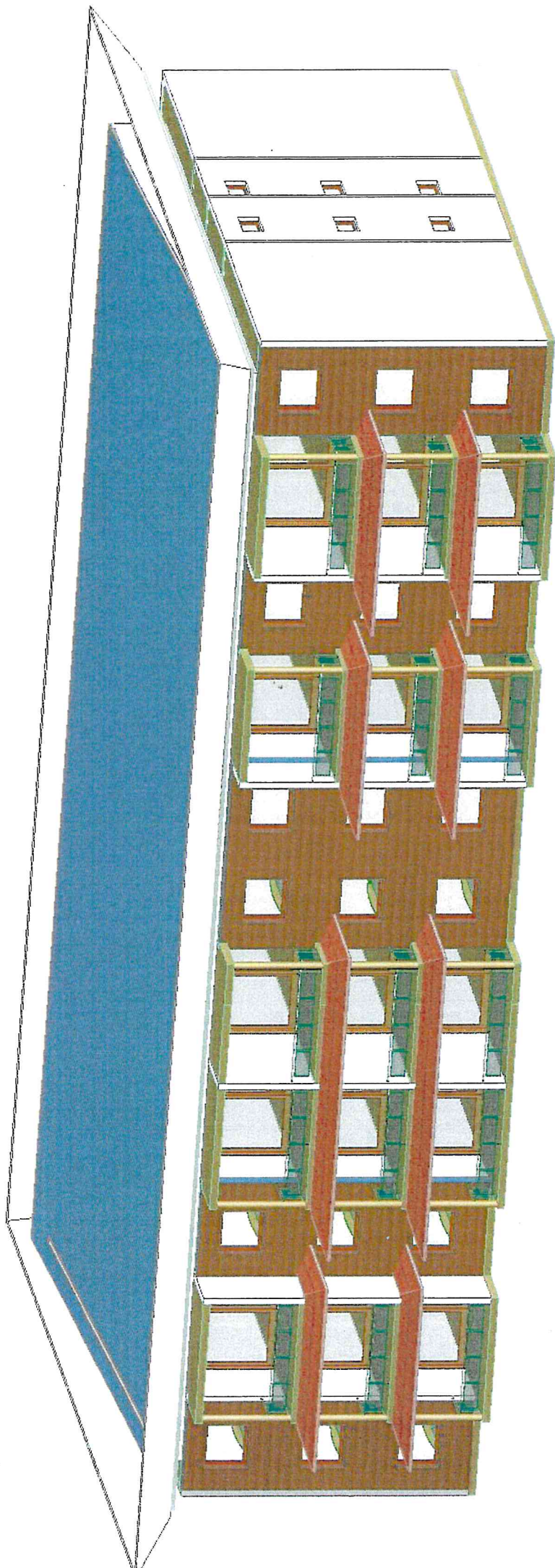
CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
Projet	Commune de Caye Pélis - Route de Grand Fond
Adresse du projet	3. Rue Oumar Duguemay 97212 Saint Joseph
Maître d'ouvrage	AG.E.D.
Maître d'œuvre	ARCHIDÉSIGN
Document	PC
	PLAN DU RDC
	Echelle : 1/100
	172.41 m²



Projet	CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
Adresse du projet	Commune de Cour Piles - Route de Cour Piles		
Maître d'ouvrage	AS. LES	3, Rue Osmont Dognon	97111 Saint-John
Maître d'œuvre	ARCHISEIGN	Av. B. Joly Paris	97208 Fort de France
Document	PC	COUPE DE PRINCIPAL	
			Échelle : 1/100



Projet		CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
Adresse du projet	Commune de Caser Plets - Route de Grand Fond		
Maitre d'ouvrage	A.G.E.D.	9712 Saint Joseph	Tel. : 09 50 64 39 72
Maitre d'oeuvre	ARCHIDENON	Av. St. John Pease - 97200 Fort de France	Tel. : 06 49 22 01 12
Document	PC	Façade Nord	
		Echelle : 1/100	



PERSPECTIVE

